

**Rapport de la commission des pétitions chargée d'examiner la
pétition du 25 mars 2014: «Pour une visibilité de la rue de la Tour-
de-Boël, porte de la Vieille-Ville!»**

Rapport de M. Javier Brandon.

La pétition P-319 a été renvoyée à la commission des pétitions lors de la séance du Conseil municipal du 25 mars 2014. La commission s'est réunie le 3 novembre 2014, sous la présidence de M. Pierre Rumo. Les notes de séances ont été prises par M^{me} Tamara Saggini, que le rapporteur remercie chaleureusement.

Texte de la pétition

(Voir annexe.)

Séance du 3 novembre 2014

Audition de M^{me} Eliane Monnin, habitante et commerçante du lieu

M^{me} Monnin explique qu'elle habite au 14, rue de la Tour-de-Boël; en face, au 3, ses filles ont ouvert une boutique de thé. Elle parle donc au nom des habitants et des commerçants. Elle a également monté une entreprise de procès-verbaux pour la Constituante. En tant que locataire, il est difficile de trouver la rue de la Tour-de-Boël, car même le GPS n'indique pas ce lieu. Les boutiques ont un site internet, mais quand les gens veulent acheter du thé, ils ne comprennent pas où la boutique se trouve. Il faut expliquer que cela se trouve en face du Petit Palace, c'est une bonne indication. Depuis la Grand-Rue, c'est très compliqué. Sur la place, il y a aussi le restaurant le Boël, la coiffeuse Nathalie et La Cantinella. Le fait que le chemin soit si compliqué est très regrettable pour tous les commerçants. Actuellement, des travaux ont lieu dans les bâtiments aux alentours. M^{me} Monnin a eu l'occasion d'être assise près de M^{me} Nemeth-Piguet, responsable du patrimoine et des sites, qui pense qu'il ne devrait pas y avoir de problèmes pour installer une signalétique. Leur idée serait de signaler ce petit endroit de la rue de la Tour-de-Boël par un panneau sympa depuis la place des Trois-Perdrix et depuis la Grand-Rue. M^{me} Monnin excuse les absents et parle en leur nom.

Un commissaire demande où ils imaginent le panneau exactement.

M^{me} Monnin explique qu'ils ont pensé à un totem à l'intersection avec la rue de la Cité et en bas de la place des Trois-Perdrix.

Un commissaire irait même plus loin, en réinstallant tout le parcours fléché qui existait jadis pour indiquer tous les endroits dignes d'intérêt.

M^{me} Monnin abonde clairement dans son sens. La Vieille-Ville manque d'indications. Souvent, on dit que la protection du patrimoine serait contre, mais selon elle ce n'est pas véridique.

Conclusions et vote

A l'unanimité, la commission vote le renvoi au Conseil administratif.

Annexe: pétition P-319

P-319

Contact pour les signataires de la motion
Eliane Monnin
14, tour de Boël
1204 Genève

A l'attention de
Monsieur Pascal Rubelli
Président du Conseil municipal
4, rue de la Croix-Rouge
1204 Genève

Pour une visibilité de la rue de la tour de Boël, porte de la vieille ville !

Les habitants de la rue de la tour de Boël sont unanimes à constater que leurs visiteurs peinent à trouver ce lieu. Ils doivent la plupart du temps les aiguiller par téléphone car rares sont les passant qui savent où se trouve cette rue. Il en va de même des commerçants qui n'ont pas une vitrine sur la Grand-Rue. Même si leur adresse commerciale est complétée par une carte, les clients qui viennent pour la première fois se perdent dans les méandres des rues alentours, y compris en utilisant les moyens modernes actuels sur leur Iphone. Enfin les cartes de l'office de tourisme distribuées dans les hôtels ne sont pas claires et il arrive fréquemment que les touristes expriment leurs difficultés à trouver l'endroit sans oublier ceux qui cherchent désespérément la cathédrale.

Une signalétique sous la forme d'un totem faciliterait grandement l'accès à une rue qui a plus l'allure d'une petite place et dont l'entrée, même si elle est indiquée à l'angle de la Grand-Rue / Rue de la Cité, est difficile à voir, sans s'en approcher, le passage étant très étroit. Au souvenir de l'un des commerçants, un tel totem existait à cet endroit. Ce serait l'occasion d'indiquer, non seulement les commerces qui s'y trouvent, mais la direction de la bibliothèque et de la place Bel-Air. De la même manière, un totem au bas de l'escalier menant à la vieille ville, à l'entrée de la place des Trois-Perdrix, serait utile indiquant la direction de la rue tour de Boël, avec ses numéros paires et impaires ainsi que la cathédrale, ce qui faciliterait les recherches, tant des visiteurs des habitants que des fournisseurs et clients des commerçants.

Les signataires de la motion insistent sur l'urgence d'indiquer le lieu-dit tour de Boël en raison également des travaux de chantier, dont l'un régit par la Ville, qui retiennent parfois les habitués pensant que ce petit havre de tranquillité n'est peut-être plus ce qu'il était. Or, ce n'est pas le cas, les commerçants s'efforcent de rendre ce lieu ouvert et convivial. Ils ont également l'intention de le rendre attrayant pendant les mois des fêtes en participant tous ensemble à la décoration de l'arbre au milieu de la place et en se fédérant avec les commerçants de la rue de la Cité et de la Grand-Rue.

Merci de faciliter l'accès à la rue de la tour de Boël aux visiteurs de ses habitants, aux clients et aux fournisseurs des commerces.

Nom	Prénom	Enseigne	Adresse	Signature
-----	--------	----------	---------	-----------